

RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË KAYAK 2025

DRAGON-BOAT

Table des matières

PREAMBULE	3
A. MODALITES DE SELECTION	3
1. Conditions de participation à la compétition de sélection	3
2. Dates et lieu de la compétition de sélection	4
3. Règlement de la compétition de sélection	4
4. Classement	5
B. PROPOSITION DE SELECTION	5
C. PROGRAMME D' ACTIONS	6
1. Programme de compétitions internationales	6
2. Regroupements après sélection	6
D. PARTICIPATION FINANCIERE	6
E. DIFFUSION DU REGLEMENT DE SELECTION	7

PREAMBULE

Un travail en urgence s'est réalisé pour construire un mode de sélection valable que pour l'année 2025. Les sportifs souhaitent connaître au plus vite les dates, lieux et modalités des sélections. Nous validerons tout cela lors du GSOP
Pour les effectifs des sélectionnés, on ne les donnera qu'en avril lorsque :

- La nomination du/de la DTN,
- Une lisibilité plus claire sur nos finances,
- La prise de connaissance de la politique de l'ANS,
- La connaissance du niveau de performance des sportifs et des jeunes.
- Le niveau de performance des sportifs et des jeunes sera connu.

Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale d'Activité Dragon-Boat.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les équipages capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France de Dragon-Boat lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2025.

A. MODALITES DE SELECTION

1. Conditions de participation à la compétition de sélection

1.1. Conditions administratives senior et master

Être titulaire de la licence 1 an option compétition 2025.

S'inscrire en ligne (site internet <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>)

- Participation obligatoire à au moins une des deux sélectives
- S'engager à participer aux compétitions internationales en cas de sélection
- Avoir réglé ses factures à la FFCK

Le Directeur Technique National se réserve le droit d'accorder des dérogations aux conditions sportives sur proposition du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat.

Les modalités administratives seront assurées par le manager et la composition des différents bateaux sera définie par le manager en concertation avec les différents capitaines des bateaux.

1.2. Conditions sportives

Trois regroupements auront lieu les samedis avant les épreuves indoor : ouverture au maximum de pagayeurs qui souhaitent participer aux sélections des équipes de France.

- Participation obligatoire sur deux regroupements des trois organisés :
 - ✓ 25 janvier 2025 à REIMS,
 - ✓ 22 février 2025 à St JEAN DE LOSNE,
 - ✓ 22 mars 2025 à WASSY (Lac du Der) (voir capacité bateaux)

L'objectif de ces regroupements est d'évaluation des athlètes (sur les trois regroupements) sur leur capacité à s'intégrer à un équipage par le manager de l'équipe de France.

En fonction de ce critère, le manager établira les listes des athlètes qui peuvent participer aux épreuves de sélections.

2. Dates et lieu de la compétition de sélection

La compétition de sélection se déroulera du samedi 05 au dimanche 06 avril 2025 à Vaires-sur-Marne (début des tests le samedi à 14h et fin le dimanche vers 17h).

3. Règlement de la compétition de sélection

L'ordre de passage des tests sera le suivant :

- Samedi début d'après-midi : Machine à pagayer
- Samedi fin d'après-midi : Bateau sur 150m
- Dimanche matin : musculation et test de course à pied sur 3000m
- Dimanche après-midi : un temps de navigation par catégorie

- **Test sur machine à pagayer**
Sur 2 minutes avec un réglage identique du système de ventilation pour tout le monde, geste de DB, le changement de bordé est interdit.
 - Système pour limiter le geste sur l'arrière de la machine

- **Test bateau sur 150m**
En DB10 ou DB8 avec barreur et batteur (comme les années précédentes), avec DB10 ou DB8 équipé de GPS pour relever la vitesse maximale atteinte par chaque athlète.
 - Avec cellules pour le départ et photofinish à l'arrivée.

- **Test musculation**
 - Tirage planche : allongé sur le banc, au départ la barre ne touche pas le sol, tirage de la barre jusqu'au contact avec le banc. Maximum de répétitions en 2 minutes sans poser la barre et sans aucun artifice (poignet de force, sangle ...) avec charge imposée (Dames 25kg et Hommes 35kg pour toutes les catégories U21, sénior et master). Nous prendrons en compte l'énergie mécanique déployée lors du mouvement (en joules).
 - Développé couché : Départ la barre bras tendus, flexion pour que la barre touche le torse. Maximum de répétitions en 2 minutes sans poser la barre et sans aucun artifice (poignet de force, sangle ...) avec charge imposée (Dames 25kg et Hommes 35kg pour toutes les catégories U21, sénior et master). Seul une mousse de protection, autour de la barre, qui sera fournie par l'organisateur sera autorisée. Nous prendrons en compte l'énergie mécanique déployée lors du mouvement (en joules). Mise en place d'une toise que l'athlète doit impérativement venir toucher en position bras tendus, à chaque mouvement.

- **Test de course à pied**
Sur 3000m pour tout le monde départ en Mass start par catégorie.
- **Navigation** (en fonction des bateaux utilisés DB10 OK, DB8 pas possible)
Par catégorie U21 mixte, Senior mixte et master 40 et 50 mixte (si on a assez de monde) et confirmation de la capacité à s'intégrer dans les équipages par le manager.

4. Classement

Un classement sera établi sur chaque épreuve

Pour le bateau :

La machine à pagayer et la course à pieds avec comme règle le premier 1 point, le deuxième 2 points etc.

Pour la musculation :

Pour chaque mouvement TP et DC, le classement se fera par l'addition des deux résultats suivants :

- 1^{er} classement à la place sur le tonnage (nombre de répétitions * par le poids de la barre 25kgs pour les filles et 35kgs pour les garçons).
- 2^{ème} classement à la place sur l'énergie mécanique déployée (le poids de la barre * par la longueur de bras (tendus) * 9.81 joules * par le nombre de répétitions)
- Le classement général de la musculation se fera sur l'addition des quatre classements.
- Le classement final se fera sur les résultats de tous les différents classements avec le principe : le premier 1 point, le deuxième 2 points etc. Il sera établi par catégorie, par genre et par bordé.

En cas d'égalité, le classement du test bateau sera pris en compte pour départager les sportifs.

B. PROPOSITION DE SELECTION

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du manager de l'Equipe de France Dragon-Boat.

Le Directeur Technique National peut effectuer sur proposition du manager une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre sportif pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

C. PROGRAMME D'ACTIONS

1. Programme de compétitions internationales

Championnat d'Europe des Nations ICF : ECA SPRESIANO (ITA) du 04 au 07 juin 2025

Championnat du Monde IDBF : BRANDENBOURG (GER) du 16 au 20 juillet 2025

2. Regroupements après sélection

Regroupements sur deux week-ends :

- Avant le championnat d'Europe : les 10 et 11 mai 2025 (lieu à confirmer)
 - Avant le championnat du Monde : les 28 et 29 juin 2025 (lieu à confirmer)
- ✓ Début des regroupements le samedi à 14h et fin du regroupement le dimanche vers 16h (lieu à définir).
 - ✓ Présence obligatoire au regroupement pour valider la sélection du mois de juin et / ou du mois de juillet
 - ✓ Séances de bateau dans les compositions engagées sur chaque championnat et séances de PPG.

Pour l'organisation de ces deux regroupements, l'appui se fera sur les clubs qui auront des athlètes sélectionnés.

D. PARTICIPATION FINANCIERE

Le montant sera établi en fonction des tarifs des billets d'avion, des coûts d'inscriptions et de pension demandé par l'organisateur.

Si une aide fédérale est attribuée à l'équipe de France, celle-ci sera affectée en premier lieu sur l'organisation du week-end de sélection et sur les championnats du Monde à BRANDENBOURG (ALL) du mois de juillet et uniquement sur les catégories U21 et Senior.

E. DIFFUSION DU REGLEMENT DE SELECTION

Le présent règlement de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et des Sports de Pagaie.

La sélection nominative sera diffusée sur le site internet de la fédération.